

Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3 du code de l'environnement

*Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité environnementale
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative*

Cadre réservé à l'autorité environnementale		
Date de réception : 28/10/2019	Dossier complet le : 13/11/2019	N° d'enregistrement : 2019-4358

1. Intitulé du projet
Reconstruction BASE de MER et de ses abords

2. Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)
2.1 Personne physique
Nom <input type="text"/> Prénom <input type="text"/>
2.2 Personne morale
Dénomination ou raison sociale <input type="text" value="Maire des Sables d'Olonne"/>
Nom, prénom et qualité de la personne habilitée à représenter la personne morale <input type="text" value="Yannick Moreau"/>
RCS / SIRET <input type="text" value="2000082113900011"/> Forme juridique <input type="text"/>

Joignez à votre demande l'annexe obligatoire n°1

3. Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet	
N° de catégorie et sous catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie <i>(Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))</i>
Rubrique 11b)	Travaux et ouvrages et aménagements en zone côtière - reconstruction d'ouvrages ou d'aménagements existants
Rubrique 41 a)	Aire de stationnement ouvertes au public de 50 unités ou plus.

4. Caractéristiques générales du projet
Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire
4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition
Le projet consiste à réhabiliter la base de mer existante. Les travaux vont constituer en la démolition des bâtiments existants, la construction de nouveaux bâtiments mieux intégrés dans l'environnement paysager et adaptés au besoin, au confortement du perré sur le remblai (retrait de l'escalier et reprise du perré sur la hauteur manquante) et à la reprise de l'ensemble des voiries et aires de stationnement nécessaires au bon usage du site.
Le projet se situe sur du Domaine Public Maritime. L'actuelle base de mer bénéficie d'une concession du DPM arrivant à échéance fin 2020. Dans le cadre du projet, la Ville souhaite poursuivre la gestion du DPM avec un titre d'occupation à définir pour une durée maximal de 30 ans. A la fin de cette durée, la Ville pourra demander le renouvellement des titres. En cas d'abandon du site, les conditions de reprise seront fixées dans le cahier des charges lié au titre d'occupation.

4.2 Objectifs du projet

Le nouvel équipement conserve sa vocation nautique. Le projet doit :

- Offrir aux utilisateurs et usagers un équipement moderne et adapté : un équipement fonctionnel : locaux adaptés à l'usage réel et parcours « usagers » fluidifiés
- Redonner sa place à la base nautique de la ville du Vendée Globe : un équipement visible depuis l'espace public : réorientation de l'accueil, réaménagement du chemin littoral dans la continuité du remblai.
- Réduire les risques d'atteintes aux personnes en cas d'évènement climatique : Favoriser les dispositifs techniques et fonctionnels adaptés à un bâtiment face mer dans une ville marquée par la tempête Xynthia de 2010 (rehaussement du bâtiment (mise à la cote NGF+ 60 soit xynthia 2100), renforcement du perré, facilitation des accès et évacuations, choix d'une structure et de matériaux adéquats...).

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 dans sa phase travaux

La future base s'implantera à la place du bâtiment existant, face à la mer, en ménageant un espace d'au moins 4 m de largeur pour le chemin littoral. A cet endroit, la rotonde est comblée afin d'assurer une continuité piétonne avec le remblai (sans différence de niveau : +6.00 NGF).

Le carrefour entre le quai Dingler et la rue Marcel Garnier est redessiné afin de fluidifier le trafic et dégager des surfaces supplémentaires pour les emplacements bateaux, placés en retrait de la base, le long du brise-lames.

Le stationnement voitures « public » est maintenu à son emplacement actuel mais est rogné d'une douzaine de places dans sa pointe sud à l'occasion du réaménagement du carrefour.

4.3.2 dans sa phase d'exploitation

L'équipement proposé permettra la pratique d'activités nautiques comme la voile, le surf et le kayak organisées par l'Institut Sport Océan. Il doit aussi pouvoir accueillir les associations sablaises et l'émergence de nouvelles pratiques comme la pirogue et le longe-côte.

L'organisation du site permettra la promenade sur le bord de mer en continuité du remblai pour rejoindre la jetée. Côté stationnement, le site sera réaménagé pour accueillir les véhicules dans une configuration repensée.

4.4 A quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

La décision de l'autorité environnementale devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

- dossier de concession du DPM,
- procédure de demande d'autorisation dans le cadre de l'AVAP
- permis d'aménager

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques	Valeur(s)
- Superficie du projet :	- 17 500m ²
- Superficie des bâtiments :	- 1 155 m ²
- Hauteur des bâtiments (max):	- 3,50m
- Nombre de stationnements dans la base de mer :	- 10 unités
- Nombre de stationnements sur l'espace public :	- 120 places

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune(s)
d'implantation

Intersection Quai Dingler et rue
Marcel Garnier
85100 Les Sables d'Olonne

Coordonnées géographiques¹

Long. 4 6° 4 9' 3 3 " 3N Lat. 1 ° 7 9' 3 1 " 9 O

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a) et b), 22°, 32°, 34°, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement :

Point de départ :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Point d'arrivée :

Long. ___ ° ___ ' ___ " ___ Lat. ___ ° ___ ' ___ " ___

Communes traversées :

Joignez à votre demande les annexes n° 2 à 6

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui

Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage a-t-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui

Non

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ?

¹ Pour l'outre-mer, voir notice explicative

5. Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive CARMEN, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose un regroupement de ces données environnementales par région, à l'adresse suivante : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/-Les-donnees-environnementales-.html>.

Cette plateforme vous indiquera la définition de chacune des zones citées dans le formulaire.

Vous pouvez également retrouver la cartographie d'une partie de ces informations sur le site de l'inventaire national du patrimoine naturel (<http://inpn.mnhn.fr/zone/sinp/espaces/viewer/>).

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La Ville des Sables d'Olonne est couverte par un Plan de Prévention des Bruits dans l'Environnement (PPEB) adopté le 30 mars 2015 et par un PPEB de la Vendée de 1ère échéance approuvé le 19/12/2011, de 2ème échéance approuvé le 11/03/2014 et de 3ème échéance approuvé le 28/12/2018.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ? si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Un Plan de Prévention des Risques Littoraux a été approuvé sur la Ville des Sables d'Olonne le 6 juillet 2012. Suite à la décision de justice rendue par la Cour Administrative d'Appel de Nantes en date du 20 septembre 2019 annulant le jugement du Tribunal Administratif de Nantes du 14 mai 2018, le PPRL s'applique à nouveau à compter de cette date.
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Le projet se situe-t-il, dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	FR 521 2015 - Secteur marin de l'île d'Yeu jusqu'au continent Le projet situé sur la Ville des Sables d'Olonne se trouve à 290m du site N2000.
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6. Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet envisagé est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Impliquera-t-il des drainages / ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le volume des déblais de démolition de bâtiments et du retrait des enrobés des stationnements n'est pas à ce jour mesuré.
	Est-il déficitaire en matériaux ? Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet n'aura pas d'influence pendant la phase d'exploitation. La reconstruction du perré sur environ 16m de long sera réalisée à partir du haut du remblai de manière à ne pas impacter la plage. Les travaux pourront coïncider avec des marées de faibles amplitudes pour éviter que la mer ne monte jusqu'au perré. Le nettoyage du chantier sera réalisé sur le sable

	Est-il susceptible d'avoir des incidences sur les autres zones à sensibilité particulière énumérées au 5.2 du présent formulaire ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Risques	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Submersion marine
	Engendre-t-il des risques sanitaires ? Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des déplacements/des trafics	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet vise à ne pas augmenter le nombre d'utilisateurs mais à améliorer les conditions d'accueil.
Nuisances	Est-il source de bruit ? Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input type="checkbox"/> <input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/> <input checked="" type="checkbox"/>	

	Engendre-t-il des odeurs ? Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ? Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ? Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Emissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des rejets liquides ? Si oui, dans quel milieu ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des effluents ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La démolition des bâtiments et le retrait d'une partie des enrobés engendra des déchets inertes qui seront traités dans des centrales agréées.

Patrimoine / Cadre de vie / Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	L'objectif est d'intégrer le site dans l'architecture de la Ville et en particulier comme premier visuel en entrée de port. Les hauteurs de bâtiments ont été réduits à 3,5m pour limiter l'emprise visuelle.
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non Si oui, décrivez lesquels :

6.4 Description, le cas échéant, des mesures et des caractéristiques du projet destinées à éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (pour plus de précision, il vous est possible de joindre une annexe traitant de ces éléments) :

Le principal risque pour l'environnement est la reconstruction du perré. Les mesures de protection du contact avec le milieu marin seront mises en œuvre. La zone de manutention sera située sur le haut du perré pour ne pas intervenir avec des engins sur la plage et risquer de polluer le sol. Un nettoyage après les travaux sera réalisé sur la plage.
Pour la construction des bâtiments, il a été fait le choix d'une démarche HQE.

7. Auto-évaluation (facultatif)

Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet ne nécessite pas d'évaluation environnementale car il réutilise un site déjà anthropisé dans une zone urbaine. Les interactions avec le milieu marin vont être limitées. Le projet va aussi améliorer la protection du site vis à vis du risque "chocs mécaniques par paquets de mer".

8. Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié ;	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe) ;	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain ;	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé ;	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° b) et c), 7°, 9°, 10°, 11°, 12°, 13°, 22°, 32, 38° ; 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau ;	<input type="checkbox"/>
6	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

Veillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent

Objet
Programme du projet d'aménagement de la base de mer.

9. Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

Fait à

Sables d'Olonne

le,

23 OCT. 2019

Signature



Pour le Maire et par délégation,
Armel PÉCHEUL
Premier Adjoint

Insérez votre signature en cliquant sur le cadre ci-dessus

